Programme de formation
Conduire un projet de création de micro-entreprise

PRÉAMBULE

La certification « Conduire un projet de création de micro-entreprise » s'adresse aux entrepreneurs souhaitant concevoir et mettre en œuvre un projet de création de micro-entreprise.
L'objectif de la certification est de répondre aux besoins spécifiques des micro-entrepreneurs, à savoir : définir son projet entrepreneurial, vérifier la cohérence de ce projet avec le régime de la micro-entreprise, identifier les opportunités liées à l'exercice de l'activité projetée, réaliser les démarches administratives liées à la création de sa micro-entreprise, définir le niveau de protection de sa micro-entreprise, élaborer un dispositif de pilotage simple pour garantir la conformité de sa micro-entreprise, concevoir une stratégie de développement de sa micro-entreprise.
Le développement d'une micro-entreprise nécessite une approche très spécifique (adaptation au contexte local et aux ressources disponibles, optimisation de la gestion à petite échelle...). Les compétences attestées permettent aux micro-entrepreneurs de développer des stratégies adaptées à leurs besoins spécifiques et à ceux de leur marché.

Durée : 14 heures en distanciel synchrone

Tarif : 1 800 €

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir son projet entrepreneurial, en élaborant son offre de service, en déterminant sa cible clients et en évaluant les coûts de revient et de marge envisageables, en s'appuyant sur des études de marché et des analyses chiffrées, afin de valider son idée et envisager les conditions et modalités de sa concrétisation sous le régime de la micro-entreprise.
- Vérifier la cohérence de son projet entrepreneurial avec le régime de la micro-entreprise, selon la nature de l'activité envisagée (commerciale, artisanale, libérale...), les obligations éventuellement associées à son exercice et les modalités particulières souhaitées (cumul avec un emploi salarié ou un emploi de fonctionnaire, bénéfice de l'indemnisation chômage...), afin de valider sa faisabilité.
- Identifier les opportunités liées à l'exercice, sous le régime de la micro-entreprise, de l'activité projetée, en comparant ses avantages et limites au regard de ses besoins professionnels et de ses objectifs de croissance, afin d'en confirmer les bénéfices.
- Réaliser les démarches administratives liées à la création de sa micro-entreprise, en suivant les étapes dans le respect de la procédure applicable, selon le type d'activité exercée, en constituant et communiquant les pièces demandées, dans les formes et délais requis, au guichet unique (INPI), afin de permettre l'immatriculation de sa microentreprise et le démarrage de son activité.
- Définir le niveau de protection (juridique, assurantielle...) nécessaire à sa micro-entreprise et à son statut de micro-entrepreneur, en évaluant les risques spécifiques liés à l'exercice de son activité professionnelle et aux biens qui lui sont rattachés, afin de permettre la souscription de polices adaptées.
- Elaborer un dispositif de pilotage de sa micro-entreprise, en définissant un processus simple de suivi et de contrôle des opérations administratives et comptables obligatoires, afin de garantir la conformité de sa micro-entreprise et la surveillance des seuils réglementaires.

- Concevoir une stratégie de développement de sa micro-entreprise, en organisant les opérations commerciales et marketing à engager, selon son positionnement sur le marché, sa proposition de valeur et son public cible (notamment les personnes en situation de handicap), afin de pérenniser son activité et augmenter son chiffre d'affaires.

Public visé : La formation s'adresse aux entrepreneurs souhaitant concevoir et mettre en œuvre un projet de création de micro-entreprise.

PRÉREQUIS :

- Avoir un projet de création de micro-entreprise ou avoir créé une micro-entreprise depuis moins de 2 ans
- Bonne connaissance des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur...). Ce prérequis sera validé au travers d'un dossier d'admission.

Modalités et délais d'accès :

Formation synchrone à distance sous forme de visioconférence
Entrée et sortie permanentes
Pour une formation financée par le CPF, un délai minimum de 14 jours sera appliqué entre la validation de la demande et l'entrée en formation (Art. L221-18 du code de la consommation, CGUV EDOF)

Modalités pédagogiques :

Formation synchrone à distance sous forme de visioconférence
Évaluation des besoins et du profil du participant
Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
Cas pratiques
Questionnaire et exercices
Tests de positionnement
Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
Retours d'expériences

Modalités d'assistance technique et pédagogiques :

La formation se déroule à distance sur la plateforme Zoom. En cas de besoin, de difficulté de connexion ou de problèmes techniques, vous pouvez joindre Patricia GERWER au 0662216598.

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'une micro-entreprise donnant lieu à la remise d'une note synthétique écrite.

Certification visée :

La formation prépare à la certification détenue par Créactifs, enregistrée au Répertoire Spécifique le 31/01/2025 sous le numéro RS7005. Lien France Compétences :

https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7005/

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. En cas de besoin, vous pourrez solliciter le référent handicap pour une adaptation de votre parcours.
Référent Handicap : Patricia GERWER – 06 62 21 65 98 – patricia.gerwer@pgentreprendre.com

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution :
Feuilles de présences signées du participant et du formateur
Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

Appréciation des résultats :
Recueil individuel des attentes du stagiaire
Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
Évaluation continue durant la session
Remise d'une attestation de fin de formation
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

CONTENU

Module 1 – Définir son projet entrepreneurial

Module 2 – Vérifier la cohérence de son projet avec le régime de la micro-entreprise

Module 3 - Identifier les opportunités du régime de la micro-entreprise

Module 4 – Réaliser les démarches administratives de création

Module 5 – Définir son niveau de protection

Module 6 - Mettre en place un pilotage administratif et comptable

Module 7 - Définir sa stratégie de développement

INDICATEURS DE SATISFACTION

Satisfaction globale : 100% *
Expertise de la formatrice : 100% **
Taux d'obtention de la certification : 100% ***

*Taux de satisfaction des personnes formées et répondantes en 2026
**Taux de reconnaissance de l'expertise de la formatrice sur la thématique Création d'entreprise, par les personnes formées et répondantes en 2026
*** Taux d'obtention de la certification (RS7005) par les personnes formées en 2026

Date de mise à jour : 22/09/2026